



Revue de presse, C.O.M.E. déchets sauvages, HERAULT

Quelles sont les initiatives dans le département?

Des : élus, associations, clubs, entreprises, écoles/collèges/lycées, individus

Décembre 2025 – Janvier 2026

Agde (bis) 2, Bédarieux (3), Béziers, Canal du Midi, Cers, Clermont l'Hérault, Fabrègues, Frontignan, Lamalou les Bains (bis), Lodève (2), Lunel, Mauguio, Montagnac, Portiragnes, Prades sur Vernazobres, Sauvian (2), Sète (3), Thézan les Béziers, Valros, Vic la Gardiole, Villeveyrac,

Soit **18** villes/villages/territoires, pour **23** actions
+ **4** informations sur **Recyclage/Évènement**

Sauvian

Une invitation à ramasser les déchets dans la nature



Il reste beaucoup à faire pour débarrasser la nature des déchets.

Nettoyer et sensibiliser : tels sont les objectifs de l'opération de ramassage écocitoyens des déchets dans la nature que la municipalité de Sauvian renouvelle chaque année.

Malgré les efforts des services de nettoyage, il reste encore pas mal de travail à faire et c'est peu dire. Il n'y a qu'à se promener aux alentours du village pour le constater... Dans l'absolu, l'idéal serait que tout le monde fasse un effort en déposant ses débris dans les lieux réservés à

cet effet.

En attendant ce jour, le rendez-vous est fixé à 8 h 30, **samedi 13 décembre** dans le parc de la mairie, autour d'un café, afin d'organiser les groupes et les répartir sur les différentes zones de collectes. Des gants et des sacs seront fournis.

Le départ aura lieu à 9 h ; retour vers 12 h ou après avoir ramassé les déchets, les bénévoles se retrouveront autour d'une grillade et d'un apéritif offert par la municipalité.

En courant, elle collecte 140 kg de déchets

CANAL DU MIDI

Après six week-ends de course, elle est arrivée. Morgane Lelièvre a réussi son défi de parcourir 265 km le long du canal du Midi tout en ramassant les déchets. Partie de Sète, elle a rejoint Toulouse. Au total, ce sont 139,5 kg de débris récoltés, triés et jetés.

La dernière portion entre Montequieu et Toulouse fut loin d'être vaine... « Avec des amis qui m'ont rejointe, nous avons trouvé un chariot. On a décidé de s'en servir pour le remplir d'encombrants. Siège auto, appareil à raclette, enjoliveurs, porte-bagage, partie d'aspirateur... on a vraiment trouvé de tout », explique la coureuse, à la fois fière de cette action, mais inquiète et lassée face à tant de pollution. « Trois jours après le défi, je suis retournée courir sur certains mêmes sentiers toulousains. Il y avait encore plein de déchets. C'est comme si nous n'avions rien fait... »

Le reste du temps, munie d'une simple pince, d'une paire de gants et de deux sacs en bandoulière, Morgane Lelièvre se limitait aux déchets légers. Ceux avec lesquels elle pouvait continuer de courir jusqu'à la prochaine poubelle.

Cet éco-défi tout juste terminé, Morgane Lelièvre prépare un documentaire sur la grande Traversée verte qu'elle a effectué au printemps.

Juliette Bernard

ENVIRONNEMENT

Samedi 15 novembre, la Mairie de Lamalou-les-Bains a pris part à une **matinée de ramassage de déchets**, organisée en partenariat avec deux acteurs essentiels de notre territoire : l'Association des Parents d'Élèves (APE) et le Collectif Orb et Monts Environnement (COME).

Petits et grands ont répondu présents pour nettoyer les berges du Bitoulet, le centre-ville, le parc Danos et bien d'autres espaces.

Cette mobilisation démontre l'attachement profond de chacun à la préservation de notre cadre de vie et à la qualité de nos espaces naturels.

Cette action menée sur le terrain s'inscrit pleinement dans la démarche de la collectivité, reconnue **Territoire Engagé pour la Nature**, label attribué par l'Office Français de la Biodiversité. Une reconnaissance qui valorise l'engagement constant de notre commune et de ses habitants en faveur de la biodiversité et de la transition écologique.

Ensemble - Mairie, associations, citoyens - nous montrons que la protection de l'environnement est l'affaire de tous et que chaque geste compte. Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur énergie, leur implication et leur bonne humeur.

La matinée s'est achevée dans la convivialité autour du verre de l'amitié.



Newsletter de
12/2025 de la commune de
Lamalou les Bains

Encore trop de déchets sauvages abandonnés en ville



Soutenue par la municipalité et l'Association COME pour la logistique, l'Association des parents d'élèves a organisé un ramassage de déchets sauvages. Plus de 40 personnes dont une dizaine d'enfants ont arpenté les rues de la ville sous un soleil généreux et dans la bonne humeur pour ramasser les déchets laissés ici ou là.

Si les organisateurs pensaient que quelques sacs suffiraient, le résultat fut malheureusement bien différent : 56 kg pour 29 sacs et demi de 30 l comptabilisés. Sans oublier les quelque 1 200 mégots ramassés. Tout cet étonnant inventaire a été pris en charge par les services municipaux jusqu'à la déchetterie.

Les enfants qui ont participé sont repartis avec un petit diplôme du "meilleur ramasseur" de déchets. C'est autour du verre de la convivialité, offert par la mairie, que s'est terminée cette belle initiative.

L'ensemble des participants, encouragés par cette première édition, souhaite renouveler cette action.

Contact : a.pe.lamalou34240@outlook.fr ou

asso.come@protonmail.com et 06 48 02 71 97.

Prades-sur-Vernazobre Adaptation au changement climatique : un dernier atelier



Des ateliers pour identifier les actions à mettre en place.

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles a organisé à Prades-sur-Vernazobre, le dernier temps de concertation à l'attention des acteurs locaux pour élaborer la stratégie d'adaptation au changement climatique du territoire concernant l'alimentation, les bâtiments et le lien social. Plus d'une trentaine de personnes se sont rassemblées pour imaginer les actions possibles à mettre en place afin d'anticiper les impacts du changement climatique sur les activités. Les échanges ont été enrichissants et porteurs de sens dans les trois ateliers. Les participants ont ainsi pu imaginer des solutions pour se nourrir localement, se loger et accueillir les activités, se rassembler et se rencontrer malgré des canicules, des

fortes chaleurs et des épisodes de sécheresse de plus en plus longues et intenses. En fin de matinée, chaque atelier a proposé un scénario de vie de personnages fictifs (une maraîchère de 42 ans à Félines-Minervois, un couple de retraité vivant à Laurens et une famille habitant à Capestang puis à Bédarieux) avec des actions d'adaptation concrète à mettre en place dès aujourd'hui pour la résilience du territoire et le maintien de nos besoins essentiels. La finalisation des travaux sera restituée en milieu de l'année 2026. Merci aux participants pour leur mobilisation.

> Renseignements :
04 67 38 11 10 ou
www.payshlv.com

Portiragnes Des cendriers pour protéger l'environnement

Afin de lutter contre les mégots abandonnés, l'Agglo Hérault-Méditerranée met gratuitement à disposition des communes et de l'office de tourisme Cap-d'Agde Méditerranée des cendriers de poche et de rue fournis par l'éco-organisme Alcome.

Ces cendriers de poche sont distribués aux visiteurs dans les bureaux d'information touristique de Portiragnes-plage, Agde et Vias. À Portiragnes, les premiers cendriers de rue sont installés près des plages et de l'école, et toutes les communes volontaires pourront en bénéficier. Un



L'Agglo met à disposition des cendriers pour les communes.

seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, mettre plus de dix ans à se dégrader et contenir des milliers de substances toxiques.

► Correspondant Midi Libre : 06 60 46 83 00.

Île de Thau : une soixantaine d'épaves et navires seront retirés

ENVIRONNEMENT

La gestion des darses de l'Île de Thau est en pleine réorganisation. Environ 200 navires, dont 63 épaves, encombrant ces eaux. La Ville prévoit leur enlèvement.

Victor Guilloteau

vguilloteau@midilibre.com

« dégradant ainsi le cadre de vie et l'environnement lagunaire ».

Divers enjeux autour de ces enlèvements

Créées dans les années 1970, les darses Est et Ouest de l'Île de Thau, à Sète, ainsi que le canal Saint-Joseph, accueillent aujourd'hui de nombreux navires stationnés sans droit ni titre, parmi lesquels figurent des embarcations abandonnées et des épaves. Le nombre total de navires présents est estimé à 200 unités environ.

Des embarcations souvent amarées « de manière anarchique », observe la Ville de Sète, « parfois à des pontons dépourvus de toute autorisation d'occupation du domaine public maritime ». Cette situation contribue à la prolifération de navires abandonnés et d'épaves,

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, la Ville de Sète envisage une réorganisation complète de la gestion des appontements au sein des darses et du canal Saint-Joseph, ainsi que l'enlèvement des navires abandonnés et des épaves. Pour cela, un inventaire conjoint mené par les services municipaux et ceux de la DDTM a permis d'identifier 63 épaves et navires abandonnés sur le secteur.

Des enjeux liés à la pollution, la biodiversité, le paysage, la conchyliculture, ou encore la navigation, sont soulevés par la présence de ces épaves. Face



Un inventaire conjoint mené par la Ville et la DDTM.

ARCHIVE I.F.

à ces constats, la Ville de Sète prévoit de procéder à l'enlèvement des 63 épaves et navires abandonnés, pour un coût estimé à 163 800 € HT. Elle a, pour cela, sollicité le Fonds d'accé-

lération de la transition écologique dans les territoires ("Fonds vert"), à hauteur de 81 900 €. La date envisagée pour enlever les épaves concernées n'a pas été précisée.

Surfeurs, pêcheurs et associatifs aux petits soins pour l'étang d'Ingril



Les associations fortement mobilisées à l'opération nettoyage du 22 novembre.



Des déchets de pêche récupérés.



Plus de 2 tonnes de déchets ramassés.

PROPRETÉ

Un déploiement de kits sportifs engagés aura lieu ce vendredi 19 décembre.

Thierry Mbom

tmbom@midilibre.com

Vu leur calendrier déjà bien garni, il n'est pas exagéré de dire que l'année 2026 démarrera sur les chapeaux de roues, pour les planchistes du Thau Kite Club (TKC). Parmi les dates déjà actées, il y a le dimanche 11 janvier à 10 heures avec l'opération de ramassage de déchets qui se déroulera aux alentours de Vic-la-Gardiole.

Pas de trêve de confiseurs

La présidente du TKC, Delphine Termignon, annonce par ailleurs la présence de l'association Surfrider. Autre temps fort de l'association, la soirée de reprise qui est programmée vendredi 10 avril à Sète, dans un lieu qui reste à définir. En attendant,

pas de trêve de confiseurs pour le Thau Kite Club qui tient la cadence en cette fin d'année. Le TKC participe en effet, grâce à l'appui du CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement), au déploiement de kits sportifs engagés ce vendredi 19 décembre, de 9 heures à 12 heures, salle Voltaire à Frontignan. L'association sera aussi sur le marché de Noël, à Vic-la-Gardiole samedi 20 et dimanche 21 décembre.

« Besoin d'un espace sur l'étang pour le kitesurf »

D'autres actions similaires sont en cours de planification. « Nous sommes conscients des enjeux liés à la préservation de la biodiversité », déclare cette passionnée. En même temps, nous avons besoin d'un espace de pratique de kitesurf. » Delphine Termignon et ses amis planchistes vont continuer à demander la révision de l'arrêté de l'étang d'Ingril pour obtenir une zone de navigation dédiée. Elle se félicite, par la même occasion, d'une relation apaisée avec les représentants des pêcheurs.

« Les rapports sont plus courts. » Cette bonne entente s'est traduite, le samedi 22 novembre (1) par une volonté de dialogue entre les deux parties. Les professionnels du secteur et de la prud'homie de Thau Ingril avaient donné leur accord au TKC qui organisait l'opération de ramassage de déchets de pêche trouvés sur les berges ainsi que de filets abandonnés dans l'étang.

« À chaque fois que je vais rider au pont Levis, je ramène un sac rempli de déchets que je collecte sur les tocs et la digue », déclare Delphine Termignon. Elle a récemment lancé une nouvelle association. Elle s'appelle Terreau de Vic. Sa raison sociale ? « Sensibiliser les gens sur l'impact pour l'environnement de leur façon de vivre. » Le TKC se dit prêt à accompagner le syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT) dans sa démarche d'agrandissement d'une zone de protection de la biodiversité, actuellement de 5 kilomètres, située entre Sète et Marseillan. Delphine Termignon le martèle :

« Nous pratiquons des sports de pleine nature dans des lieux auxquels nous sommes attachés et qui nous permettent d'observer la pollution et la perte de biodiversité. » En 20 ans, le club est passé de 40 à 400 adhérents.

Mobilisation pour une aire marine protégée

Le Thau Kite Club espère que l'année 2026 verra les affaires maritimes et l'EPTB (établissements publics territoriaux de Bassin) procéder au retrait de vieux filets de l'étang d'Ingril. La présidente du TKC appelle à la mobilisation des associations, club de plongée, comités d'habitants et pratiquants de la pêche loisir. Objet de cet appel au regroupement ? « Créer une véritable aire marine protégée, sur le plateau des Aresquiers. »

> (1) L'opération de ramassage du 22 novembre a permis d'évacuer 2 tonnes de détritus, avec une benne de 30 mètres cubes de Sète Agglopolie Méditerranée. Les bénévoles ont également collecté 3 500 mégots de cigarettes et 1 100 bouteilles ou canettes.



La collecte des déchets va débuter à 10 heures samedi.

Tous ensemble pour nettoyer la Tamarissière à Agde

ENVIRONNEMENT

Une opération de nettoyage se déroulera le samedi 10 janvier à Agde. Après la crue de l'Hérault, juste avant les fêtes de Noël, de nombreux déchets sauvages se sont amassés sur le littoral agathois et sur les berges du fleuve. Pour remédier à tout ça, l'association Project Rescue Ocean organisera, plage de la Tamarissière, une opération de nettoyage afin de restaurer les espaces naturels touchés qui sont envahis de déchets en tout genre. Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 pour l'accueil des participants autour d'un petit-déjeuner et d'une explication du but de l'opération.

La collecte des déchets débutera à 10 h et concernera le front de mer de la Tamarissière ainsi que les berges du fleuve Hérault. Cette initiative, en partenariat avec la ville d'Agde et l'Agglomération Hérault Méditerranée, a pour objectif de collecter un maximum de déchets en une seule matinée mais aussi de sensibiliser les participants à la responsabilité collective dans la préservation du littoral et des cours d'eau. Cette action est ouverte à tous. Particuliers, associations, clubs sportifs, entreprises... Tous sont les bienvenus sur le terrain.

La Ville chasse les mégots dans l'espace public

LODÈVE Depuis le 1er juillet 2025, un décret national élargit l'interdiction de fumer à de nombreux espaces publics extérieurs fréquentés par les enfants ou par le public (parcs, jardins, abords d'écoles, équipements sportifs, ...). Ces mesures visent à limiter l'exposition au tabagisme passif et à réduire la pollution liée aux mégots. Dans ce contexte, et conformément à la délibération du 14 octobre 2025, la Ville de Lodève a signé une convention avec Alcome, éco-organisme agréé par l'État chargé de la prévention et de la gestion des mégots dans le cadre de la filière REP Tabac. Parallèlement, un arrêté municipal du 1er décembre 2025 précise les obligations applicables aux établissements disposant d'une autorisation d'occupation du domaine public (terrasses, cafés, restaurants, commerces). Cet arrêté impose notamment la mise en place de cendriers adaptés, la tenue en propreté des espaces concédés, l'interdiction du jet des mégots dans l'espace public ou les avaloirs. Afin d'accompagner l'application de ces règles, la commune déploiera début 2026 une vingtaine de cendriers urbains, des cendriers de poche mis gratuitement à disposition, une campagne d'information auprès des habitants, commerçants et établissements concernés. Ces actions visent à faciliter les bonnes pratiques et à prévenir la dispersion des mégots dans l'espace public.

Plage de la Tamarissière à Agde : Project Rescue Ocean lance un nettoyage écocitoyen

Suite aux récentes intempéries et à la crue du fleuve Hérault, de nombreux déchets sauvages ont été entraînés vers les berges et le littoral agathois. Face à cette situation, une opération écocitoyenne est organisée en Agde, sur la plage de la Tamarissière, afin de limiter l'impact environnemental et de restaurer les espaces naturels touchés.



L'opération de nettoyage, avec la Cleanup box, se déroulera le samedi 10 janvier. Le rendez-vous est fixé à 9h30 pour l'accueil des participants, autour d'un petit-déjeuner et d'un briefing de sécurité. L'action de terrain débutera à 10h00 et concernera le front de mer de la Tamarissière ainsi que les berges du fleuve Hérault.

Un partenariat local pour l'environnement

Cette initiative est portée par l'association Project Rescue Ocean, en partenariat avec la ville d'Agde et l'Agglomération Hérault Méditerranée. L'objectif est de collecter un maximum de déchets en une seule matinée, tout en sensibilisant à la responsabilité collective dans la préservation du littoral et des cours d'eau.

Une action ouverte à tous

L'opération s'adresse à un large public, citoyens, associations, clubs sportifs, entreprises, familles et bénévoles sont invités à participer. "Les équipes seront réparties sur les différentes zones de collecte après le briefing, afin de couvrir efficacement les secteurs concernés" indique Project Rescue.

Appel aux soutiens

Pour accompagner cette matinée, les organisateurs lancent également un appel aux soutiens. Des dons sont recherchés pour le financement du petit-déjeuner solidaire, ainsi qu'un DJ bénévole pour animer l'événement et soutenir l'énergie collective tout au long de l'opération.

Informations pratiques

- Date : samedi 10 janvier
- Horaires : accueil à 9h30, début de l'opération à 10h00
- Lieu : Agde, plage de la Tamarissière, littoral et berges du fleuve Hérault
- Informations complémentaires : www.projectrescueocean.org

À la Ressourcerie des Hauts-Cantons, rien ne se perd, tout se partage

SOLIDARITÉ

Depuis vingt-cinq ans, l'association, à Bédarioux, transforme les objets délaissés en ressources, tout en créant du lien social et de l'emploi local, portée par des salariés et une armée de bénévoles.

Diane Petitmangin
dpetitmangin@midilibre.com

Réduire la Ressourcerie des Hauts-Cantons (RHC) de Bédarioux, à une simple cave de Ali-Baba de bric et de broc, ce serait passer sous silence l'incroyable aventure humaine qui fait vivre, depuis vingt-cinq ans, cette association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

De ses débuts dans un garage, pilotée par une poignée de convaincus quand elle s'appelait "Bon débarras", à l'immense hangar actuel, siège d'une ancienne biscuiterie, qui date d'au moins 1860, cette petite "entreprise" ne connaît pas la crise.

Économie circulaire

Maillons essentiels de l'économie circulaire, la plupart des ressourceries disséminées dans l'Hexagone sont nées de l'effacement face à l'ultra-consumption de nos sociétés modernes et à la quantité de déchets générés par celle-ci.

« On poursuit trois objectifs principaux. Notre but est bien sûr de sauver la planète, sourit Bernard Bascoul, le président de l'association, en donnant une seconde ou une troisième vie aux objets, meubles ou vêtements que l'on nous confie et en recyclant ce qui ne peut être vendu. »

Le deuxième a une visée plus sociale : « Fournir des biens à très bas prix, comme un tee-shirt à

1 €, afin de permettre aux personnes à faibles revenus de s'équiper correctement ». Le troisième, et non des moindres, c'est d'être un lieu de vie et d'échanges, « pour créer du lien, rompre l'isolement », prénant dans ce secteur désarmé rural.

Une mission amplement réussie pour les sept salariés en CDI (dont cinq à temps complet), les deux ou trois intérimaires au moment des fêtes, les stagiaires de la MLI (Mission locale d'insertion) ou du Plie (Programme local d'insertion et d'emploi), « à qui l'on essaie de montrer le métier de ressourcier : trier, nettoyer, évaluer l'état, fixer un prix ».

Surtout, la RHC peut compter sur son amada de bénévoles, qui viennent offrir leur temps et mettre leurs compétences au service de l'association, « dont une douzaine très assidue, aux profils va-



La Ressourcerie est installée dans les locaux d'une ancienne biscuiterie. / Diane Petitmangin

riés et qui sont essentiels au fonctionnement ». La Ressourcerie accueille, en effet, quelque 45 000 clients chaque année, soit « environ 400 passages par jour, poursuit Bernard Bascoul, pour un chiffre d'affaires de 270 000 € en 2024. Ce qui est insuffisant pour me-

ner à bien tous nos projets (lire ci-dessous) ».

170 tonnes écoulees/an

« On a trois gros types de clientèle, rebondit Marie-Hélène Lavastre, bénévole investie au sein de l'association. Les gens qui ont un très faible pouvoir d'achat, les chineurs et/ou amateurs de vintage et, enfin, les "militants", ceux pour qui la seconde main est synonyme de préservation de l'environnement. »

L'établissement écoute ainsi 170 tonnes par an. « On le sait car on pèse tout ce que l'on reçoit comme dons et tout ce que l'on récupère dans les déchèteries. » La Ressourcerie a, en effet, conclu un partenariat avec la communauté de communes Grand Orb. Elle aimerait conclure une convention similaire avec celle du Minervois au Caroux. Soixante-quinze pour cent des marchandises collectées sont re-

vendues, 20 % sont recyclés et 5 % partent en déchets ultimes. « Le textile représente 40 % de notre chiffre d'affaires, la vaisselle, 21 %, les livres et BD, 11 % et les meubles, 10 % »

Pas de vente en ligne

Très présente sur les réseaux sociaux, elle met en place de nombreuses animations au fil des saisons. « On propose des ventes exceptionnelles : bourses aux vignyles, beaux livres de Noël... Il n'y a qu'une chose qu'on refuse délibérément, c'est la vente en ligne, pour privilégier la circulation des biens au profit des habitants de la région. » Quand la solidarité n'est pas un vain mot...

> Ressourcerie des Hauts-Cantons, 66 avenue Jean-Jaurès, à Bédarioux. Ouvert du lundi au samedi, de 10 h à 18 h, sauf vendredi, de 14 h à 18 h. Apports et dons jusqu'à 17 h.

Seconde main et deuxième vie

RECYCLER Quelques adresses dans le Biterrois.

Vêtements et petits objets.

- Friperie Vintage chic, 12 rue Mairan, à Béziers ; 06 14 85 05 16.

- Sape & Co, friperie 2^{nde} main, 40 rue Française, à Béziers.

- La Malle aux Loulous, à Nizas, boutique en ligne pour les enfants de 0 à 6 ans ; www.la-malle-aux-loulous.com.

- Full June, friperie stylée et branchée, 18 cours Jean-Jaurès, à Pézenas.

- L'aNanas vintage, 5 rue Venel, à Tourbes et en ligne sur www.ananasvintage.com ; 06 44 09 13 49.

Atypique.

Ressourcerie feuillue, petits objets et plantes vertes (ni meubles ni habits), 6 rue David-d'Angers, à Sauvian. Généralistes.

- Au vide grenier, 303 stands de particuliers, 40 rue de l'Industrie, à Béziers, 04 49 23 01 00.

- Ressourcerie Re'nart, 17 avenue Camille-Guérin, à Pézenas. Une friperie, resto et jardin en mode coopératif ; 04 99 41 15 18.

- La Boutique atypique, ressourcerie solidaire, 3 rue du Peyrou, à Agde, 06 95 65 82 93.

- La Brocante du taureau, 21 avenue Jean-Foucault, à Béziers, 04 67 01 21 21. Emmaüs, La Basouille, RN 113, à Servian, 04 67 39 17 67.

Sauvian

Une chasse aux déchets fructueuse

Il existe encore des personnes qui sont prêtes à se dévouer pour nettoyer ce que certains salissent sans vergogne.

Après avoir partagé le café d'accueil, 55 personnes motivées sont parties sillonner la ville et ses alentours avec enthousiasme, à l'occasion de la matinée de ramassage des déchets. Un camion-benne entier a été rempli, résultat à la fois encourageant et désolant.

Encourageant de voir l'enthousiasme et l'engagement de celles et ceux qui se mobilisent pour leur ville et son cadre de vie. Désolant de constater que ces déchets ne sont évidem-



Les bénévoles ont rempli un camion-benne de déchets.

ment pas arrivés là tout seuls. Le repas, pris en commun, est venu clôturer cette belle matinée citoyenne.

« Ça fait chaud au cœur de voir qu'il existe encore des personnes avec du sens civique », a souligné le maire.

Des pneus sur une berge du site classé, P. Carrière relance l'alerte

ENVIRONNEMENT

L'environnementaliste interpelle à nouveau les collectivités sur ce « point noir » écologique.

Jérôme Mouillot
jmouillot@midilibre.com

Empêcher de pêcher (la carpe) en rond, animateur environnementaliste, plongeur apnéiste... il y a tout juste un an, Philippe Carrière montait au créneau au sujet d'une berge de la base nautique du Salagou. Constituée de pneus, c'est « un point noir », jugeait-il. La structure créée de longue date pour consolider la berge, devait être provisoire. « Cela fait 25 ans que ce provisoire pollue. Cela fait 10 ans que je le dis et rien ne se passe. Il y a une "décharge de pneus" dans le Salagou, c'est inadmissible », clinglait-il.

« Ces pneus polluent depuis plus de 20 ans »

Issue du monde associatif, la base nautique de Clermont a été prise en main par la Communauté de communes du Clermontais en 2019. Contactée il y

a un an, la collectivité avait répondu par la voix de son président, Claude Revel : « Les services travaillent dessus. Nous prenons en compte cette problématique. Nous avons demandé des devis pour retirer ces pneus et faire un enrochement. » Les travaux, d'un coût estimé à 30 000 € TTC, devaient être inscrits au budget 2025, dans un contexte financier compliqué pour les collectivités.

Un an plus tard, force est de constater que la structure de pneus est toujours en place. Et Philippe Carrière récidive. Dans une vidéo publiée sur Facebook et Youtube, il enfonce le clou. « On n'a pas l'habitude de voir des tas de pneus sur un site classé, très touristique comme le Salagou. [...] Depuis plus de 20 ans, ces pneus polluent le lac en se dégradant lentement. [...] Il serait bien que les autorités compétentes mettent l'argent nécessaire pour faire cela. » Et d'énumérer les marques des pneumatiques empilés : « Bref, des choses qui n'ont rien à faire au bord de l'eau. » Pêcheur, plongeur apnéiste, l'Héraultais mène toute l'année des actions sur les fleuves et au Salagou pour arracher à la nature les déchets qui s'y accumulent. Pour lui, c'est le World clean up day



Philippe Carrière a publié une vidéo en ligne, et sur Facebook, il y a quelques jours. CAPTURE D'ÉCRAN YOUTUBE

tois les jours... Souvent accompagné de bonnes volontés, il a déjà extrait des profondeurs du lac plus d'une tonne et demie de pneu en 5 ans. Une partie de ces produits issus du pétrole « se décompose lentement et entre dans la chaîne alimentaire ». Des déchets qui seraient, bien souvent, des vestiges hérités de l'époque de la construction du barrage. Mais, du côté base nautique « quand le lac monte, ces pneus se décrochent avec les vagues et finissent peu à peu dans le lac. J'en sais quelque chose puisque, dans cette baie, j'en ai déjà sorti des dizaines », assure Philippe Carrière, photos à l'ap-

pui. À nouveau contactée à ce sujet, il y a quelques jours, la Communauté de communes du Clermontais répète : « Nos services travaillent sur le sujet. » La collectivité n'a précisé aucun délai. « Nous entendons ce que dit Philippe Carrière qui est un grand défenseur du Salagou. Nous faisons le même constat », complète Marie Passieux. Présidente du Grand Site elle poursuit : « En tant que Grand Site, nous ne pouvons avoir un rôle de maîtrise d'ouvrage, cela ne fait pas partie de nos statuts, mais continuons à sensibiliser nos partenaires sur cette problématique. »



Philippe Carrière sur le site en 2024.



Lors d'une opération de nettoyage, cers le barrage en 2021.

En dix ans, l'ONG biterroise, Project Rescue Ocean, a pris du galon

ENVIRONNEMENT

Rencontre avec le président de l'association biterroise, Benoit Schumann.

Solène Arnal
sarnal@midilibre.com

L'organisation non gouvernementale (ONG) Project Rescue Ocean, fondée par le Biterrois Benoit Schumann, fête ses dix ans cette année. Son cœur de mission : le nettoyage des littoraux et la sensibilisation, notamment des enfants, aux enjeux environnementaux. En une décennie, l'association, qui a commencé sur la plage des Orpellières à Valras, s'est développée à l'international et bénéficie de plusieurs soutiens institutionnels. Mais aussi de partenariats avec des entreprises régulièrement épinglées pour leurs actions polluantes. Rencontre avec son président et fondateur.

Après dix années à la tête de l'association, quel bilan tirez-vous ?

La cause environnementale divise et crée des désaccords. À l'heure des discours j'estime que c'est l'action qui est la plus importante et, par extension, les chiffres et les données qui la démontrent. Par exemple, très concrètement, en 2025 au Cameroun nous avons ramassé 70 tonnes de déchets ou encore, sur l'île de la Réunion, nous en avons collecté 17 tonnes. Avec l'association, je ne suis pas là pour faire la morale ou pour faire de la politique. Je tire aussi la conclusion que le plus difficile pour une association est de durer. Pour cela



Dans le département, l'association est présente à Béziers, Sète et Montpellier.

Il faut rester concentré sur sa mission, ce sera l'enjeu de la prochaine décennie. Dans cette perspective, nous déployons de nombreuses « cleanup box » à disposition des collectivités et associations de Béziers, à la Côte d'Ivoire.

Vous avez réussi à convaincre plusieurs institutions de vous soutenir comme le club Unesco ou le ministère de la Mer et de la pêche. Qu'est-ce que cela change ?

Nous y sommes parvenus à force de persévérance et grâce à nos résultats concrets. C'est d'abord une reconnaissance pour le travail engagé et bien sûr cela donne de la légitimité. Je précise que nous n'avons pas de subventions publiques. Nous dépendons des dons et des partenariats avec les entreprises.

Vous ne voulez pas faire de politique ni de lobbying. Ce sont pourtant des leviers d'action indéniables d'un point de vue

environnemental. Vous ne l'envisagez vraiment pas ? J'ai été approché plusieurs fois par des partis, j'ai toujours dit non. La politique crée des différents et des tensions, tant que l'ONG peut rester en dehors, on le fera. Il y a de grosses structures qui agissent déjà et bien, ce n'est pas notre credo. En revanche, je crois en l'individu et en la sensibilisation. L'ONG veut créer des écocitoyens conscients des enjeux océaniques et qui adaptent leurs façons de vivre. D'ailleurs, en dix ans j'observe que les comportements ont changé, la quantité de déchets sur les plages a diminué.

Vous avez, parmi vos partenaires, des entreprises dont l'impact environnemental est décrié comme Total Énergie. Ne craignez-vous pas que ces entreprises utilisent l'ONG pour leur image ?

Aujourd'hui, l'ONG collabore avec tout types d'entreprises du moment qu'elles ont des engagements durables pour l'environnement.

Il serait désavantageux de ne pas soutenir chaque démarche favorable à la planète. Nous avons des conditions strictes pour que notre image ne soit pas utilisée n'importe comment. Par exemple, nous avons accompagné Total sur une action en échange d'un don, mais ils n'avaient pas le droit de communiquer dessus. À l'avenir, toutes les entreprises seront obligées d'évoluer, ce changement on ne peut que l'accompagner. Nous soutenons toutes les actions tout en maîtrisant notre image. Il n'y a pas d'intérêt à se monter les uns contre les autres.

Les chiffres de l'ONG en dix ans

En une décennie, l'association a ramassé 755 tonnes de déchets, rassemblé 100 000 bénévoles, créé 57 antennes, et a sensibilisé 44 000 enfants ainsi diplômés "Sauveteurs des océans".

PROJECT RESCUE OCEAN

Sapin, huîtres : et si les restes de Noël devenaient utiles ?

ENVIRONNEMENT

À Frontignan, sapins et coquilles trouvent une seconde vie grâce au recyclage post-fêtes.

Correspondante locale
redac.sete@midilibre.com

Une fois les fêtes passées, le salon retrouve son calme, mais une question demeure dans de nombreux foyers : que faire du sapin de Noël et des déchets des repas festifs ? À Frontignan, la réponse se veut simple, accessible et résolument tournée vers l'avenir. Avec son opération annuelle de recyclage, Sète Agglopolo Méditerranée rappelle qu'après les fêtes, chaque geste compte.

Le sapin naturel, symbole incontournable de Noël, n'est pas un déchet ordinaire. Trop souvent abandonné sur un trottoir ou glissé dans un bac inadapté, il mérite pourtant mieux. Déposé à la déchèterie de Fronti-



La déchèterie de Frontignan, point de collecte des sapins et coquilles après les fêtes.

VILLE DE FRONTIGNAN LA PEYRADE

gnan, il devient une ressource précieuse. Depuis le 26 décembre et jusqu'au **18 janvier 2026** inclus, les habitants peuvent y apporter leur sapin, à condition qu'il soit débarrassé de toute décoration et de flocage.

Une fois collectés, les sapins sont broyés puis valorisés à 100 %. Le broyat sert de paillage

pour les espaces verts du territoire et contribue également au bon fonctionnement des composteurs. Une boucle vertueuse, locale et concrète, qui transforme un déchet saisonnier en outil écologique.

Mais le recyclage des fêtes ne s'arrête pas au pied du sapin. Les tables de fin d'année lais-

sent souvent derrière elles des montagnes de coquilles d'huîtres. Là encore, l'Agglopolo invite à changer de réflexe. À la déchèterie de Frontignan, des bennes spécifiques permettent de déposer uniquement les coquilles de coquillages, sans déchets annexes comme les citrons ou les rince-doigts.

Les coquilles deviennent une ressource durable

Collectées séparément, ces coquilles connaissent une seconde vie insoupçonnée : alimentation animale, isolation de toitures, rénovation de chemins ou encore amendement calcaïque pour les sols. L'objectif affiché est clair : zéro gaspillage. Une manière concrète de rappeler que même ce qui semble inutile peut devenir une ressource.

En facilitant l'accès au recyclage, Sète Agglopolo Méditerranée fait le pari de la proximité et du bon sens. À Frontignan, la déchèterie devient ainsi un maillon essentiel de la transition écologique, au plus près des habitants.

L'étang de Thau veut se débarrasser de ses épaves et navires abandonnés

ENVIRONNEMENT

Une vaste opération de dépollution aura lieu dans les prochains mois sur la lagune de Thau.

Victor Guilloteau
vguilloteau@midilibre.com

L'Agglopolo de Sète poursuivra, dans les prochains mois, ses travaux d'enlèvement de bateaux et de navires abandonnés au sein de la lagune de Thau, en partenariat avec les services de l'État. En 2022, le recensement avait identifié 100 épaves, dont le retrait est d'ailleurs programmé jusqu'en 2026.

105 navires abandonnés à faire enlever

En 2024, un projet écologique, pilote en France, de restauration et de dépollution du ponton de la Bordelaise à Frontignan, avait été lancé par le Syndicat mixte du Bassin de Thau, avec l'appui



Des enlèvements d'épaves sont régulièrement organisés dans l'étang de Thau.

financier de l'Office français de la biodiversité (OFB). « L'objectif recherché était la restauration et le maintien du bon état de conservation des habitats naturels marins et lagunaires », souligne Sète Agglo. La conception et l'application d'une grille d'évaluation de plus/moins-value environnementale au sujet de quinze bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU), « devait alors contribuer à analyser au cas par cas chaque épave avant intervention, dans le but de redonner au site

de la Bordelaise sa naturalité ». Deux ans plus tard, ce sont 105 navires abandonnés supplémentaires qui ont été recensés, et pour lesquels les dépenses liées à leur enlèvement sont estimées à 283 500 € HT. Projet pour lequel le Fonds Vert "Soutien à la transition et à la planification écologiques des activités et des espaces maritimes et littoraux" est sollicité à hauteur de 80 %. « Sète Agglomération continue de s'inscrire dans une dynamique de préservation du milieu

aquatique et de sa biodiversité, de maintien de l'équilibre écologique du territoire et de réduction des dégradations physiques des écosystèmes marins et des pollutions », explique la collectivité, compétente sur la lagune de Thau, la plus vaste et la plus profonde du littoral méditerranéen français après l'étang de Berre (7 500 hectares pour un volume d'eau global de 300 millions de m³).

400 espèces végétales, 100 espèces animales

Classée Natura 2000 en 2012 et Aire Marine Protégée en 2023, la lagune est un réservoir de biodiversité abritant près de 400 espèces végétales et 100 espèces animales dont la palourde, l'escargot de mer, l'oursin, la daurade, le muge, le loup, les nacrés et le célèbre hippocampe, qui attire des plongeurs du monde entier. Pour rappel, les coquillages sont la principale ressource de l'étang de Thau : 2 800 tables conchylicoles réparties entre 800 exploitations assurent ainsi l'élevage des huîtres et des moules.

Plage des Aresquiers, ils enlèvent les déchets charriés par les pluies



Les bénévoles ont collecté bouteilles, polystyrène et emballages de crème solaire sur la plage.



Beaucoup de plastiques ont été retrouvés parmi les déchets récupérés.



D'autres actions de ramassage sont déjà programmées le 10 et le 25 janvier.

INTEMPÉRIES

Le Thau Kite Club et Terreau de Vic ont organisé une opération de nettoyage.

Thierry Mbom
tmbom@midilibre.com

Pour sa rentrée des classes de ce lundi 5 janvier, Charlie aura de quoi raconter à ses petits camarades. En effet, cet écolier de 7 ans a participé, vendredi 2 janvier, à une opération de ramassage de déchets, aux côtés de son papa Raphaël. Il leur racontera par exemple qu'il a ramassé du polystyrène et qu'il a vu beaucoup de bouteilles et de plastiques abandonnés sur la plage. Le petit Charlie a bravé un froid de canard qui fouettait les visages des adul-

tes et leur a prêté main-forte. Ils étaient en tout une douzaine de bénévoles rieurs, équipés de leur vélo et remorque pour transporter leur matériel. Les volontaires arboraient des gilets ou des tee-shirts orange du Thau Kite Club (TKC). L'association Terreau de Vic de Frontignan a pris part à cette action. Celle-ci se déroulait sur la plage des Aresquiers, entre la cité muscatière et Villeneuve-lès-Maguelone.

Une mer polluée

Présidente du Thau Kite Club et du Terreau, Delphine Termignon est la cheville ouvrière de cette démarche écocitoyenne : « Il y a des rivières qui vont jeter des débris dans la mer. Celle-ci, lorsqu'il y a une tempête avec des vagues, charrie ces ordures et les ramène sur la plage. Le phénomène est observable avec les crues des fleuves comme on a eu ces derniers

jours », note la militante de la cause environnementale. Bouteilles en plastique, pièges à poulpe, emballages de crème solaire et même une bouteille de gaz font partie des vestiges retrouvés à l'occasion. Fabienne était professeur d'éducation physique et sportive. Aujourd'hui elle est à la retraite et fait partie du TKC. Elle a participé aussi à l'action propreté. « Si ces déchets ne sont pas ramassés, le risque c'est qu'ils retournent à la mer », plaide-t-elle.

Lendemain de crues

L'opération de ramassage du 2 janvier fait suite aux dernières intempéries dont on pouvait encore observer les traces vendredi telles que ces nappes stagnantes d'eaux de pluie sur l'avenue d'Ingril et le parking des Aresquiers. « Il y a eu des inondations, il y a eu des pluies comme pour sa part, la présidente du TKC. Si chacun, en se prome-

nant sur la plage, récupère un ou deux ou trois déchets et l'emporte avec lui, ça sera vachement plus propre, ajoute-t-elle. Delphine Termignon, elle, exhorte les usagers des espaces naturels « à ramener avec eux les déchets qu'ils ramassent. On a vu que certains promeneurs ont fait des petits tas de déchets un peu partout sur la plage (dans des sacs plastiques ou à même le sol), on a décidé d'agir pour éviter que ces petites poubelles ne se retrouvent disséminées un peu partout dans la nature. »

> Prochains ramassages de Terreau de Vic : le 11 janvier à 10 heures à Vic-la-Gardiole, le 25 janvier à 10 heures au pont des Aresquiers.

> L'association Terreau de Vic va voir avec le Conservatoire des espaces naturels et l'agglo pour organiser un ramassage collectif en février, avant la période de nidification des oiseaux.

Que faire de son sapin de Noël ? À Oïkos, ils sont réduits en compost

ENVIRONNEMENT

À Villeveyrac, l'Agglo valorise une alternative à l'enfouissement ou à la crémation des déchets verts.

Simon Rothé
srothe@midilibre.com

Si comme beaucoup de Français, les habitants du bassin de Thau gardent sans doute leurs sapins un peu après les fêtes de fin d'année, une solution de recyclage est proposée jusqu'au 18 janvier. Depuis le 26 décembre, de nombreux points de collecte sont effectivement mis en place pour permettre aux particuliers de déposer leurs arbres de Noël à proximité de chez eux, sans avoir à se rendre dans une déchetterie. Ils sont ensuite livrés au complexe Oïkos, à Villeveyrac, pour être broyés et réduits en compost.

Le passage de l'état solide à l'état poudreux

Mais concrètement, comment un sapin de Noël – arbre ayant la réputation d'être difficile à recycler – peut-il être transformé en compost ? « Il y a plusieurs étapes. Les sapins sont déposés sur un tas aux côtés des autres déchets verts où ils restent jusqu'à trois mois. Ils sont ensuite broyés, puis filtrés », expose Jimmy Balliet, responsable traitement et valorisation des déchets pour Sète Agglopôle Méditerranée. « On s'occupe de tout jusqu'à la vente aux agriculteurs et aux particuliers. En général on reçoit 3 000 tonnes de déchets et on vend 1 000 tonnes quand ça se passe bien », explique-t-il. Bon à savoir : le prix de la tonne de



Le résultat final du compost au complexe Oïkos de Villeveyrac.

SIMON ROTHÉ

compost vert a beaucoup varié ces dernières années. Passé de 12 à 52 €, le tarif est récemment redescendu à 20 € la tonne, soit 2 centimes le kilo. Attractif pour un produit, qui plus est, 100 % naturel.

« Tout est élaboré grâce à la fermentation des bactéries pendant 6 mois ». Retourné, aéré, arrosé,

le tas est savamment entretenu pour produire un compost voué à enrichir les sols du bassin de Thau.

Un produit fermenté et affiné au fil des mois

« Il ne s'agit pas d'un engrais qu'on utilise pour faire pousser les plantes immédiatement. C'est

plutôt un compost qui va assouplir la terre en profondeur », indique Pascal Lubrano-Lavadera, agent d'exploitation au complexe Oïkos de Villeveyrac.

« On reçoit encore des sapins décorés »

Cette solution de recyclage des sapins est d'autant plus bienvenue que, même dans ce contexte, le sapin reste fidèle à sa réputation d'arbre peu biodégradable. « Si on n'avait que du sapin à broyer, ce serait compliqué en termes de texture. Là, il est mélangé aux autres déchets verts, donc c'est parfait, ça s'équilibre », précise Jimmy Balliet. Tous deux invitent les locaux qui déposeront leurs sapins dans les points de collecte de proximité à retirer les rubans et décorations. « Ça paraît logique mais chaque année, on reçoit des sapins encore décorés et ça nous rend le travail plus difficile », témoigne Pascal Lubrano-Lavadera, en première ligne.

Détail des points de collecte

SÈTE Pointe Courte : Parking entrée. La Plagette : rue des chantiers. Le Barrou : face à la boulangerie. Île de Thau : devant l'école Anatole France. Pont Levis : rue des Tadornes. Villeroiy, Quilles et Salins : entrée du parking centre balnéaire Fonquerne. La Corniche : avenue du tennis. Saint-Clair : parking des pierres blanches. Entrée Est : parking du Mas Coulet et pont des dockers. Triollet, Vallon : parking du centre aéré du Vallon. Les métairies : place des métairies et place des Thermes pour les métairies basses. Le château vert : emplacement entre la crèche et le jardin public. Victor Hugo : à droite du théâtre. Jardin des fleurs, Garrigou, Révolution : place de la République. Cœur de ville : 28 rue Alsace Lorraine. Quartier Haut : place de l'hospitalet. **AGGLO** Les points de collecte du reste du Bassin sont disponibles en suivant ce lien : <https://www.agglopoire.fr/lagglopoire-recycle-vos-sapins-de-noel/?cn-reloaded=1>

Les foyers trient de plus en plus et réduisent davantage leurs déchets

ENVIRONNEMENT

Le 6^e baromètre Suez et Odoxa 2025, "Les Français et la réduction des déchets" vient d'être publié. Il décrit des évolutions tendanciennes intéressantes.

Réalisée auprès de 12 183 Français, dont 1 000 en Occitanie, cette enquête décrit l'évolution des pratiques des habitants et ses déclinaisons locales. En Occitanie, 69 % des habitants disent réduire leur production de déchets. Parmi les freins persistants, une insuffisante maîtrise des consignes à propos de trois catégories de déchets : les biodéchets par crainte des nuisibles (39 %) ou des odeurs (34 %), les appareils électriques et électroniques et, enfin, les équipements de la maison (mobilier, équipements sportifs, jouets).

En parallèle, les habitants adoptent des comportements d'achat de plus en plus vertueux. Ainsi, 73 % des personnes interrogées achètent en circuits courts. L'achat en vrac ou recondi-

tionné est de plus en plus privilégié. Le réemploi s'installe : 83 % des Occitans donnent à des associations ou à des recycleurs. Les deux tiers déclarent revendre sur des plateformes de seconde main.

Un camion pour favoriser le troc

Filiale de Suez, Octav exploite l'incinérateur de Lunel-Viel. Parmi les objectifs contractuels assignés par le syndicat Pic et Étang à cet exploitant : réduire de 25 % le tonnage de déchets incinérés. En charge du traitement des déchets ménagers de six intercommunalités de l'Est Hérault et de l'ouest du Gard, Pic et Étang regroupe 89 communes, soit une population de 224 000 habitants. Pour tendre vers cet objectif, les chantiers



Des gestes appropriés réduisent le volume de déchets.

SUEZ

mis en œuvre combinent plusieurs approches, sur le terrain, au plus près des habitants et au sein de l'usine de Lunel-Viel, en misant sur de nouvelles approches pédagogiques. Sillonnant le territoire de Pic et Étang, un camion favorise le troc, le don d'objets pour prolonger leur usage et éviter leur élimination. En 2025, ce camion a collecté 450 kg d'objets. De plus, sur le site de Lunel-Viel,

des visites guidées, s'adressant aux publics scolaires et adultes, expliquent les bons gestes pour ne pas produire de déchets. Et, par leur action sur le terrain, aux côtés des usagers, dans les déchetteries, pour les aider au tri des déchets ou objets inutilisés, les ambassadeurs Octav ont permis de réduire de 22 % le tonnage d'encombrants entrants, en 2024, à l'usine de Lunel-Viel.

Christian Gesbert

Cers

Déchets : de nouvelles mesures



Un spectacle lamentable.

Depuis de nombreux mois, les habitants se plaignaient régulièrement des nombreux dépôts sauvages qui se multipliaient dans le village. La municipalité vient de faire le choix d'augmenter la fréquence du ramassage des encombrants et des déchets verts à compter du 1^{er} janvier. Les encombrants seront collectés par les services techniques les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, les déchets verts les 2^e et 4^e mercredis du mois.

> Inscriptions et renseignements à la mairie.

"Tout a été renvoyé sur le sable" : la côte submergée de déchets après les intempéries et les crues, des centaines de bénévoles mobilisés



Chaque hiver, une grande opération de nettoyage est organisée sur la plage de la région. Cette année, la mobilisation a été exceptionnelle sur la plage de La Tamarissière à Agde dans l'Hérault. Pneus, bombonnes de protoxyde, matelas... Après les crues du mois de décembre, les déchets étaient très nombreux.

Tête baissée, sacs à la main, les bénévoles avancent lentement sur le sable. Sur les 14 kilomètres de plage de la Tamarissière, à Agde dans l'Hérault, chacun scrute le sol. L'objectif du samedi pour les bénévoles est de ramasser les déchets laissés par la mer et les intempéries. Déjà dix ans que ce rendez-vous existe, mais depuis quelques années, l'engouement grandit. Ce samedi, près de 600 personnes ont répondu présentes.

Nettoyer la plage en famille

Parmi les bénévoles, Claire est venue avec ses enfants. Un geste simple, mais important pour eux. "On essaie de sensibiliser à la protection de la nature et de l'environnement", explique-t-elle. Tout au long du parcours, les sacs se remplissent vite. Dans une remorque, on retrouve des objets imposants. Des pneus, des matelas, ainsi que des bombonnes de protoxyde d'azote. Beaucoup de déchets ont été charriés par les fleuves après les crues de mi-décembre.

Des déchets venus de la terre

Laurence Castillazuelo, ambassadrice de Project Rescue Ocean à Sète, le constate sur le terrain. "Avec les gros coups de mer, tout a été renvoyé sur le sable, sur toute la côte", explique-t-elle.

Les bénévoles fouillent aussi les tas de branches mortes. C'est là que se cachent les microplastiques. "Ce sont des petits trucs, mais on les retrouve dans la mer après", souligne Luc Beneteau. Pour Lilou, venue prêter main-forte, la quantité impressionne. "Je suis impressionnée, il y en a beaucoup. Je n'imagine pas ce que les autres ont ramassé", confie-t-elle.

3,4 tonnes de déchets collectés

À la fin de la matinée, les déchets sont pesés, et le chiffre tombe. Au total, 3 400 kilos ont été ramassés. Un record pour Agde. "Quand on additionne tout, ça monte vite à 80 kilos par ligne", précise Samantha Klingelschmitt de Project Rescue Ocean.

Pour Benoît Schumann, président et fondateur de l'association, le message est clair. "80 % de ces déchets viennent de la terre. Chacun peut agir, tous les jours, en changeant ses habitudes." Ce nettoyage marque une étape, mais pas la fin. Dès ce dimanche, l'association est intervenue sur la plage des Cabanes de Fleury dans l'Aude. D'autres opérations sont déjà en préparation.

Fabrègues

Une exposition d'œuvres sur le recyclage



Les œuvres sont visibles au centre culturel jusqu'à la fin janvier.

Le centre culturel José-Janson a ouvert ses portes à une exposition sur le recyclage, mardi 13 janvier à 18 h. Fruit d'un partenariat entre la Métropole, l'Education nationale, la CAF, la Commune, le directeur de l'ALSH, Antoine Dumoulin et l'opérateur culturel LineUp avec la participation de l'artiste Yann Birgy. Ce dernier explique que l'exposition évoque la « *résilience en art, résilience de la nature, ou encore résilience de la jeunesse face à la pollution, au changement climatique, à la dis-*

partition du vivant et à l'état de la planète laissée par nos aînés. »

C'est le fruit d'un travail collectif, sous la conduite de l'artiste et avec les jeunes des écoles, ainsi que ceux de l'ALSH et du secteur jeunes de Fabrègues. L'artiste a offert à la municipalité la sculpture robot, entièrement réalisée avec de la récupération, qui sera protégée par des plaques transparentes. Les œuvres sont toujours exposées au centre culturel jusqu'à la fin janvier.

► **Correspondante Midi Libre** : 06 10 34 49 57

Mauguio-Carnon

Opération Mer propre à Carnon : 80 litres de plastiques récoltés

Pour sa première action de 2026, dimanche 11 janvier, l'association Océan protection France a réuni sur la plage du Petit Travers une cinquantaine de personnes, dont dix enfants. Des familles, des amis, des amoureux de la nature ont répondu présents à l'appel de cette association, plus motivés que jamais face à la pollution plastique qui progresse de façon exponentielle.

Une action collective

Cette action permet d'alerter sur cette contamination sournoise. En effet, le plastique se fragmente mais ne disparaît jamais. Il entre par la peau dans les voies respiratoires, ce qui le rend extrêmement toxique pour les humains et la faune marine. C'est en prenant un sac plasti-

que sur la tête alors qu'il nageait dans la mer que Jérôme Chiclet, actuel vice-président d'Océan protection France, a décidé en 2018 de fonder l'association. Jusque-là, cet éducateur sportif de l'agglomération du Pays de l'Or, maître-nageur sauveteur, ramassait seul les mégots qu'il trouvait sur la plage. Son association et ses antennes en Gironde et en Bretagne mènent aujourd'hui des actions concrètes pour inciter les pouvoirs publics à prendre la mesure de l'urgence environnementale.

La collecte de ce dimanche a prouvé une motivation des participants qui augure bien de la suite. Malheureusement, le constat reste pour l'instant le même. Beaucoup trop de déchets ont été ramassés : 120 l de



Les bénévoles étaient munis de chasubles bleues, de gants et de sacs.

tout-venant, 80 l de plastique dont 10 bouteilles, 70 bouchons en plastique, deux bouteilles en verre et 1 kg de verre cassé, 550 mégots et même un bouquet de

fleurs artificielles.

> Plus d'informations :
teamoceanprotectionfrance.com

► Correspondante Midi Libre : 06 81 91 11 23

Montagnac

100 m³ de pneus ont été récupérés

La municipalité a réaffirmé son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la qualité de vie de ses administrés par une action concrète et exemplaire de nettoyage de la campagne. Plus de 100 m³ de pneus abandonnés ont ainsi été retirés des espaces naturels, mettant fin à une pollution durable qui portait atteinte aux paysages, à la biodiversité et à la sécurité des lieux.

Cette intervention contribue également à préserver le cadre de vie et à transmettre un message fort en matière de respect de l'environnement. L'opération d'envergure a été rendue possi-



Les pneus ont été retirés et seront recyclés.

ble grâce à la mobilisation conjointe de l'entreprise Giner TP et des agents des services techniques municipaux, dont le professionnalisme, la disponibilité

et l'implication ont été déterminants. Les pneus collectés seront pris en charge par la société Aliapur afin d'être recyclés.

Mauguio-Carnon

NETTOYAGE DE LA PLAGE DU PETIT TRAVERS. Après les tempêtes de ces derniers jours, nettoyer la plage est nécessaire. L'association Team Océan Protection France organise un ramassage des déchets **dimanche 11 janvier** à 14 h au Petit Travers. Les gants seront fournis ainsi que les boissons chaudes.

► Correspondante Midi Libre : 06 81 91 11 23

L'entretien du canal et de ses abords relève du casse-tête ou du ping-pong

ENVIRONNEMENT

Canal, voie verte, gestion de l'eau et de l'entretien des roubines et martelières... *Midi Libre* a tenté de comprendre qui devrait faire quoi autour de ce petit bijou de la cité pescalune. Ce n'est pas simple.

Jean-Pierre Souche
jpsouche@midilibre.com

À trois mois des municipales, la plupart des candidats ont des idées pour le canal de Lunel dont ils louent le potentiel attractif. Las, le quotidien autour de ce petit bijou du patrimoine lunellois n'est pas toujours reluisant. Envasement et pollution des sédiments, berges fragilisées, déchets flottants (ou pas), arbres morts immergés... Ses bobos sont nombreux. Même constat pour la voie verte de 8 km qui le longe depuis 2020 entre la cité pescalune et la station de La Grande-Motte ou pour les zones humides, en rive gauche particulièrement, ou la complexité d'acteurs nombreux aux intérêts parfois divergents et des moyens financiers limités, offrent un terreau idéal au statu quo.

Résultat : à l'été 2024, les cabaniers alertent sur la prolifération de la végétation de part et d'autre de la voie verte. En fin d'année dernière, les usagers déplorent un revêtement de plus en plus fissuré ou, au droit des cabanes, des nids-de-poule à gogo. « *L'état du chemin est minable. À certains endroits, c'est une catastrophe, je n'appelle pas ça une voie verte* », lâche Monique, qui cir-

cule avec un vélo tous chemins. En fait, désormais, les plus heureux, ici, sont les VTTistes amateurs de sensations.

Un autre phénomène, inédit au dire des plus anciens cabaniers, est apparu lors des fortes intempéries du 20 au 23 décembre. Le canal a débordé au-dessous de la station de pompage nord de l'Association syndicale autorisée (Asa) de Marsillargues. Outre la couche de roulement emportée sur plusieurs mètres, et réparée depuis, la crue a entraîné le remplissage des marais situés entre a la 2x2 voies et les cabanes. Las, la vidange qui aurait pu s'effectuer avec la baisse du niveau du canal si roubines et autres martelières avaient été dans un état normal, n'a pu se faire. Certaines cabanes ont ainsi encore planches et parpaings dans l'eau.

Fort de ces constats, *Midi Libre* a tenté de comprendre qui doit faire quoi autour du canal. Voici une tentative d'état des lieux d'un secteur particulièrement sensible, contraint sur le plan écologique et classé en zone rouge pour le risque inondation.

Un cocktail d'acteurs

De part et d'autre du canal de Lunel se croisent les intérêts d'une foule d'acteurs : les communes de Lunel, Marsillargues, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Just, du



Nids-de-poule, fissures, roubines obturées et déchets à gogo, les autres visages du canal et de ses abords.

Département, des agriculteurs via l'Asa de Marsillargues, des manadiers, des chasseurs et pêcheurs, des cabaniers, de l'Agglo via le Syndicat mixte du bassin de l'Or (Symbo), mais aussi du Conservatoire du littoral et du Conservatoire d'espaces naturels.

Le canal de Lunel

Depuis 1926, la commune de Lunel est propriétaire du canal jusqu'à l'étang de l'Or. Mais sa responsabilité dans l'entretien du cours d'eau est liée à une convention de délégation avec le Symbo. « *Nous avons un budget annuel dédié à l'entretien. On intervient pour prélever les arbres morts menaçants mais concernant la ripisylve on peut parfois être partagé entre les végétaux qui menacent de tomber et ceux*

qui maintiennent la berge », confie Flore Imbert, directrice du Symbo et Ludovic Cases, technicien chargé des zones humides.

Concernant les déchets flottants, c'est plus compliqué, les interventions se font au coup par coup, soit via le Symbo lors de leur intervention annuelle sur une partie des berges, soit par la Ville, soit par des associations ou particuliers. Quant au dragage, c'est encore plus compliqué. La dernière intervention d'ampleur date du milieu des années 70. « *Au-delà du coût, il faudrait savoir quels sont les objectifs d'un curage : prévenir les inondations, améliorer les zones humides ?* », relève Christophe Orth, chargé de mission inondation au Symbo. Sur tout, ce dernier souligne le problème lié à la nature des sé-

diments accumulés. « *Ils sont très chargés en nutriments tels que l'azote, le phosphore et s'ils sont mis en suspension cela risque d'aggraver l'eutrophisation de l'étang de l'Or.* »

La voie verte

La responsabilité de l'entretien de la voie verte incombe à trois acteurs différents. Du rond-point de Pascalet à la station de pompage nord (4,6 km), il doit être assuré par le Département ; de la station de pompage au début de la canalette (3,2 km), il appartient à la commune de Lunel d'intervenir et du début de la canalette au Pont du Lièvre (1,2 km) c'est la commune de Marsillargues.

Roubines et martelières

Enfin, concernant l'entretien et

la gestion des roubines et martelières des zones humides de part et d'autre du canal ça devient nébuleux. En effet, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) relèvent de Lunel Agglo. Or, l'intercommunalité a délégué cette compétence au Symbo.

Grosso modo, en rive droite du canal (côté Saint-Nazaire), un plan de gestion de l'hydraulique existe depuis début 2025. Il a été réfléchi avec les acteurs locaux (commune de Saint-Just et Saint-Nazaire, chasseurs, pêcheurs, manadiers...) par le Symbo qui en a pris les manettes. Petite exception toutefois, concernant le marais de Rajols (entre la canalette, le canal et l'étang de l'Or). Pour complexifier la chose, ce marais en rive droite du canal se situe sur la commune de Marsillargues. Il n'est donc pas (encore) concerné par un plan de gestion. Le Symbo a engagé des discussions avec cette commune.

Enfin, rive gauche (côté Marsillargues), on y voit assez clair au-delà de la 2x2 voies, puisque l'Asa de Marsillargues a compétence dans la plaine sur l'entretien et la gestion des roubines, martelières et stations de pompage. En revanche, la zone située entre le canal et la 2x2 voies relève du *no man's land*. Sur cette mince zone humide, sont concernés les communes de Lunel, Marsillargues, parfois le Département, l'Asa de Marsillargues et du coup, au fil des ans, personne n'a ici géré les roubines et les martelières quasiment à l'abandon.

Les citoyens réclament une aire marine protégée aux Aresquiers

ENVIRONNEMENT

Associations et professionnels se retrouveront dimanche pour un ramassage de déchets.

Thierry Mbom

« Protéger le plateau des Aresquiers, c'est investir pour l'avenir », écrit-elle dans un communiqué. C'est en vertu de ce principe que Laura Lesne, référente Océan Greenpeace, se joint à l'opération de ramassage de déchets qui est organisée dimanche 25 janvier à 10 h au pont des Aresquiers. L'initiative, portée par un collectif de 21 associations et professionnels, s'ajoute à une pétition en ligne. Vendredi 23 janvier en fin de matinée, la jauge affichait les 650 signatures.

Pourquoi une telle initiative ? La démarche vise à demander la création, au plateau des Aresquiers, d'une aire marine protégée (AMP). Celle-ci doit permettre de réduire l'impact des usages, notamment grâce à des aménagements spécifiques (comme des ancrages écologiques), afin de préserver les habitats tout en maintenant des activités à faible impact.

Un lieu stratégique

Autre motif avancé par les acteurs associatifs : « On est en campagne électorale. Profitons de cette fenêtre de tir pour essayer de faire bouger les choses. » Delphine Termignon est la présidente du Thou Kite Club (TKC) et de l'association Terreau de Vic. « Nous avons là un espace naturel marin exceptionnel, mais aussi extrêmement sensible. En termes de migration et de reproduction de



Les bénévoles alertent sur la fragilité écologique du plateau des Aresquiers.

poissons, le plateau des Aresquiers est un lieu qui a été identifié par l'État comme stratégique. » S'adressant aux sceptiques qui pourraient redouter les interdictions de pêche, les acteurs de l'écologie marine se veulent rassurants. « Nous ne disons pas qu'il faut tout interdire. Ce n'est pas notre volonté. Nous pensons qu'avant qu'il n'y ait plus rien, voyons comment concilier les pratiques. »

« Le plateau des Aresquiers est un site à grands enjeux écologiques », conviennent les acteurs associatifs. Il est réputé pour la richesse de sa population de poissons, de mollusques et de crustacés. « Malheureusement, il y en a de moins en moins », regrette Guy Ruggiero, retraité et membre de l'association Aresquiers subaquatique plongeur bouteille. Il a habité en front de mer, à Frontignan-plage au cours des hivers 1963, 64, 65. Il avait 10 ans. « À l'époque, se souvient-il, les herbiers de Posidonie me dépassaient en hauteur quand il y avait des

tempêtes. Aujourd'hui, bonne nouvelle, se réjouit-il, ces algues réapparaissent progressivement. On en voit sur les plages. Ça prouve que ça revient. Sans être scientifique, je pense que c'est peut-être lié à la construction d'une nouvelle station d'épuration. L'équipement, créé il y a trois ans et qui appartient à Sète Agglopol Méditerranée, rejette « une eau qualité baignade ».

Delphine Termignon plaide en faveur de l'émergence d'un espace naturel aux Aresquiers. Elle appelle à la mobilisation de tous. « Il faut qu'il y ait des concertations. Les habitants, les professionnels du milieu marin et les usagers qui utilisent la mer comme loisir doivent également être conviés au tour de table. »

« Tout le monde en profite »

PROTECTION À Agde, il y a une aire maritime protégée où il y a un cantonnement de pêche. « Là-bas, ça fonctionne parce que des moyens sont mis en œuvre. Il y a un radar et une caméra. Et lorsqu'une infraction est constatée, les autorités sont alertées et une équipe assermentée est dépêchée pour appréhender les auteurs des actes délictueux », explique la présidente du TKC Delphine Termignon. « Quand il y a une réserve, derrière tout le monde en profite. Au démarrage d'une réserve, les poissons se rendent compte qu'il y a un endroit où ils sont protégés. Ça vide un peu le contour de la réserve. Mais très vite, ils se remultiplient et regrossissent. Au final, ça déborde. Après, les pêcheurs ont plus de poissons à attraper. Donc ils sont gagnants. » Forgé dans un écrien de nature sauvage, le plateau des Aresquiers préserve jalousement sa distinction Natura 2000 pour les herbiers.

GRAND ANGLE

MICKA T.P.

DE LA DÉMOLITION AU RECYCLAGE DES GRAVATS

Depuis 2008, l'entreprise créée à Thézan-les-Béziers par Mickaël Ortiz travaille avec les collectivités, les promoteurs immobiliers ou les groupes pétroliers. De la démolition au recyclage des gravats, elle n'a recours à aucun sous-traitant.



GRANDES DATES

2008

Création de l'entreprise en solo.

2009

Il fait partie des fondateurs des Associés du bâtiment. 15 entreprises du grand biterrois, un corps de métier par branche. Une fois par an, ils invitent leurs clients, en privatisant Zinga Zanga, les arènes de Béziers, le stade de la Méditerranée ou encore la Cigalière. De 500 à 1 000 personnes présentes chaque fois.

2015

Installation du concassage sur le terrain de l'entreprise

2018

Création de la filiale Micka désamiante

2022

Création de la filiale Micka location



La mise à nu des bâtiments pour la réhabilitation du lycée Jean Moulin à Béziers, la démolition des 1 000m2 sur trois étages du lycée Sacré Cœur, pour le projet de fusion scolaire, le désamiantage et le démantèlement de l'ancien bâtiment de France Telecom, place du Général De Gaulle, pour faire place à un projet immobilier... Tous ces gros chantiers portent la marque de Micka TP.

Depuis presque 20 ans, l'entreprise établie à Thézan-les-Béziers, a gagné la confiance des collectivités territoriales, des promoteurs immobiliers ou encore de Vinci autoroutes. Et même si elle privilégie la proximité, avec un périmètre d'activité de 50 km autour de Béziers, l'entreprise se déplace dans toute la France pour répondre aux besoins de nos fidèles clients. « On travaille en sous-traitance avec d'autres corps de métier. Il faut que l'on soit réactifs car c'est nous qui intervenons en premier, on signe le vendredi pour être opérationnel le lundi explique Mickaël Ortiz, président fondateur de l'entreprise.

Un rythme soutenu qui finalement correspond au caractère du chef d'entreprise. « À 18 ans, en 2008, fraîchement diplômé d'un CAP de conducteurs d'engins, ce Thézanais crée sa société de démolition et transforme son rêve de gosse en projet de vie. « Depuis tout petit, je jouais avec les bulldozers, c'était ma passion. »

Il commence seul. « À 18 ans, on n'a rien à perdre, tout à gagner. Mais je ne pensais pas en arriver là quand même. Je pensais embaucher une ou deux personnes. » Aujourd'hui, ils sont 25 salariés.

Le petit Mickaël n'imaginait pas non plus qu'il se retrouverait à la tête de trois sociétés.

En 2018, il crée Micka désamiante, pour gérer en interne la première étape incontournable de toute démolition. L'amiante est partout, dans les bâtiments antérieurs à 1997, dans les toitures, et conduits en fibre ciment, mais aussi dans la colle de carrelage,



dans les joints de placo et dans le mastic de fenêtres... Il parvient à décrocher la certification, très exigeante. « Nous comptons sept désamianteurs, nous ne sommes plus obligés de sous-traiter. »

Ce souci d'autonomie et l'impératif



écologique le poussent également à gérer les déchets des démolitions, à les recycler sur le terrain de l'entreprise et à les réutiliser sur les chantiers depuis 2015. « On les concasse et on en fait du tout venant. On l'utilise pour sur le terrassement, en sous-couche sous les voiries, les bâtiments, les dallages béton. » Tous les gravats de démolition deviennent graviers après le tri des matériaux, bois, plastiques, DIB, laine de verre, isolants. « Ces isolants, goudron d'étanchéité, laine de verre ou mousse polyuréthane finissent, à l'enfouissement car personne ne peut le recycler », précise le chef d'entreprise.

En 2022 il crée la société MICKA LOCATION proposant ainsi la mise à disposition de bennes de tri de 8 à 35m3 pour divers déchets.

Avec une progression régulière de son chiffre d'affaires, l'entreprise entend consolider ses bases. « On se structure mais on ne veut pas chercher à faire plus. » Pourtant, des projets en cours verront le jour dans moins de dix ans. « Après on levera le pied... » ou pas.

INTERVIEW

Mickaël ORTIZ

Gérant de l'entreprise

Est-ce que les TP sont un marché concurrentiel ?

C'est la guerre des prix. Il y a du travail mais tout le monde se bat. Nous, on a du boulot, on n'a pas à se plaindre. Nos atouts, c'est déjà d'être local. On travaille sur Béziers et les environs. On fait tout en interne, on ne sous-traite pas. Tous les gravats sont recyclés chez nous aussi. Et le fait de tout faire nous-même permet d'être moins cher et compétitif. Les collectivités sont sensibles à ces arguments de proximité et de coûts.

Comment gérez-vous les fluctuations économiques ?

On a des activités et des clientèles très diversifiées. Il y a deux ans on travaillait avec les promoteurs, un secteur plus calme aujourd'hui. On travaille davantage avec les assurances, les écoles. On suit la conjoncture.

Sécheresse, incendies, des sujets impatients pour vous ?

Avec la sécheresse et les épisodes pluvieux, les sols gonflent et dégonflent. Les maisons sont fissurées. Il y a des maisons à démolir mais on n'est pas très impacté chez



nous. Là où on a beaucoup de boulot avec les assurances, c'est suite aux incendies de l'Aude du mois d'août. Des centaines de maisons ont été détruites.

LES INCONTOURNABLES



MICKA DÉSAMIANTAGE

Il est obligatoire de réaliser un diagnostic amiante avant chaque travaux ou démolition. C'est là que l'entreprise intervient pour désamianter. Certifiée QUALIBAT 1552 pour ouvrages intérieurs et extérieurs, elle prend en charge tous types de bâtiments dans l'Hérault et en Occitanie : sites agricoles, industriels, immeubles, maisons, toitures, chantiers sinistrés... Elle intervient avec son propre matériel dans les meilleurs délais avec son équipe composée de 7 collaborateurs formés en amiante 553.



MICKA LOCATION DE BENNES

L'entreprise met à disposition des professionnels et des particuliers des bennes de 8m3 à 35m3 pour les déchets de type, DIB, bois, métaux, gravats recyclables et 90 bennes.



LE CONCASSE

Le concassage des matériaux en cours de démolition est un procédé mécanique qui consiste, le plus souvent, à placer les matériaux entre deux plaques métalliques. L'entreprise en a une grande expérience. Elle produit du tout-venant en différentes granulométries et du matériau drainant.

25

L'entreprise est passée de 1 à 25 salariés en 18 ans.

4,8 M€

Le chiffre d'affaires progresse de 10% chaque année

40 engins

Une flotte de 19 pelles, une dizaine de poids lourds et autres engins, plus 90 bennes.

80 000 t

Tonnage annuel des déchets recyclés sur le dépôt et les chantiers

Bédarieux

Seconde Vie, quand l'art réinvente les objets

Brillante, éclectique et conviviale, la définition du vernissage de l'exposition *Seconde Vie* à La Ressourcerie des Hauts Cantons tient de l'éloge tant l'événement fut couru et réussi.

Plus de cent personnes entourent le président Bernard Bascoul, qui ne cachait pas son plaisir d'accueillir des artistes dans ce lieu emblématique. Marie-Hélène Lavastre, tout en couleurs, se réjouissait de cette communication, tandis que Martine Bruggman, Yves Alleaume et Nicolas Bexon, habillés de pied en cap aux couleurs de La Ressourcerie, accueillent chaleureusement le public autour de leur installation.

Yves Alleaume a déclaré : « L'art se doit d'être partout parce qu'il est moteur de vie, appel à réflexion. Il amuse parfois, dérange aussi, provoque, mais ne doit jamais être anodin. C'est



Le président Bernard Bascoul a accueilli les artistes.

aussi un miroir de nos existences et, quand il nous dérange, on devrait peut-être se poser la question de savoir pourquoi. Ces travaux pourront peut-être paraître futiles à certains, mais nous l'espérons, réjouiront beaucoup d'entre vous. »

Pour Nicolas Bexon, c'est aussi une façon de réinventer les ob-

jets sous une autre forme artistique. Martine Bruggman, qui créait en utilisant le fusing, a changé sa pratique et, là, elle s'est laissée guider par ses trouvailles en plongeant dans le rayon de la verrerie.

> L'exposition est visible jusqu'au 31 janvier.

Valros

De plus en plus de dépôts sauvages

Les personnes, et elles sont nombreuses, qui se déplacent seules, avec leur animal de compagnie ou en groupe, courant, pédalant, marchant sur les chemins de vignes en plaine ou en garrigue ou encore les agriculteurs ne peuvent manquer les dépôts sauvages qui s'accumulent ici ou là en campagne.

Des amas de briques, de débris de maçonnerie, des restes de déménagements, des pneus et des batteries dont on ne sait que faire, sont dispersés aux quatre coins du territoire communal souvent sur des terrains privés à l'insu de leurs proprié-



Des dépôts sauvages alors qu'une déchetterie existe dans le village.

taires. Et pourtant, une déchetterie gérée par le Sictom existe sur la commune même de Val-

ros et des filières dédiées pour chaque type de déchets existent. Ces incivilités permanen-

tes et coûteuses posent toujours question car si le responsable n'est pas identifié à qui incombe leur évacuation. Chaque pollueur est redevable à la collectivité et le fruit des impôts gagnerait à être utilisé de meilleure manière plutôt qu'à devoir pallier les incivilités de certains.

Pour compenser un peu ces manquements, une opération citoyenne de nettoyage des abords du village a lieu chaque année au printemps à l'initiative de l'association des Amis de la Tour, en partenariat avec les chasseurs de la Diane, le Sictom et la commune.

Un nettoyage de berges en ville avec Œuvre d'eau

LODÈVE Après s'être posé la question de le maintenir après les épisodes pluvieux exceptionnels de ces dernières semaines, ou d'attendre un peu, l'association Lodévoise Œuvre d'Eau propose un



nouveau nettoyage citoyen de berges, le long de la Soulondres ce dimanche 1^{er} février. Le rendez-vous est fixé à 14 h, à la passerelle de la Mégisserie. Chacun vient avec ses bottes, des gants et sa bonne humeur, l'association de sensibilisation à l'environnement et à la préservation des rivières fournit les sacs, les pinces et le petit coup à boire à la fin. Ouvert à tous.

> Infos sur le Facebook : [oeuvredeaulodeve](#).

Bédarieux

Studieuse assemblée générale de l'Association agréée pour la pêche

Albert Barcelo a supervisé l'assemblée générale de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) qu'il a gérée durant plusieurs années. La pêche est, selon ses propres mots, « chevillée en (lui) ». Il était aux côtés de Patrice Aubach, trésorier, et du président Patrick Agulo.

Le trésorier a tout d'abord demandé que soit respectée une minute de silence en mémoire de « ceux qui nous ont quittés récemment », dont M^{me} Barcelo.

Il a ensuite mené la longue réunion en annonçant que 468 cartes avaient été vendues. Il a ensuite regretté que seulement 450 kg de truites arc-en-ciel soient affectées cette année, au lieu des 800 kg habituels, et ce afin que soient désignés et centralisés plus précisément des lieux de lâchage. Il a expliqué



Une assemblée marquée par les enjeux de gestion pour les pêcheurs.

que c'était pour pallier cette défaillance que le club avait acheté, à ses frais, 200 kg d'autres truites pour assurer des lâchers presque identiques à ceux des années passées.

Il a poursuivi en exprimant sa déception face au désengoue-

ment croissant dans le milieu des pêcheurs, qui semblent se désintéresser des réunions, des invitations au nettoyage des berges des cours d'eau, dont l'Orb, comme celui en partenariat avec l'association COME, où étaient présents seulement trois pê-

cheurs, et des réactions et réponses quasiment nulles aux mails adressés. Le problème relatif aux cormorans, devenu maintenant récurrent, a été longuement évoqué : « On n'a pas vocation à nourrir les oiseaux ». Le changement des mailles des filets des balances pour les écrevisses, qui passent de 10 à 27, a fait débat. À l'éternelle question « faut-il lâcher des truites arc-en-ciel ? », il a été répondu non par l'auditoire. Un rappel a notamment été fait concernant les tarifs des cartes, à savoir : 87 € pour les personnes majeures, 114 € pour les cartes interfédérales, 27 € pour les mineurs... Brico Marché et l'office de tourisme de Bédarieux vendent des cartes. Enfin, il a été rappelé que le nombre de prises en première catégorie était de quatre, et de six en deuxième catégorie.